

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 1999-2000

22 MARS 2000

PROPOSITION DE MODIFICATION
DU RÈGLEMENT DU CONSEIL⁽¹⁾

DEPOSÉE PAR M. **CHERON** ET MME **MARECHAL**

DOCUMENT PARU
AU COURS DE LA LEGISLATURE PRÉCÉDENTE
SOUS LA RÉFÉRENCE

88 (1995-1996) N° 1

(1) Article 74 du Règlement du Conseil.

Dans le cadre de la mise en œuvre informatique des documents du Parlement, cette proposition de modification du Règlement déposée et publiée au cours de la législature précédente se voit attribuer un numéro de document de la législature courante.